

APSM

ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE MULHOUSIENNE

2024

Rapport d'activité

Prévention spécialisée

Service Contrat Jeunes Majeurs

Sommaire

INTRODUCTION ..... p. 1

RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel ..... p. 3
Formation ..... p. 4

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Fréquentation du local ..... p. 6
Travail de rue ..... p. 9
Accompagnement individuel ..... p. 13
Actions collectives ..... p. 17
Chantiers éducatifs ..... p. 20
Maison des Adolescents 68 ..... p. 23
Classe relais “La Parenthèse” ..... p. 26
Partenariat ..... p. 30

SERVICE CONTRAT JEUNES MAJEURS

Evaluation/Relais ..... p. 32
Accompagnement individuel ..... p. 33
Actions collectives ..... p. 34

CONCLUSION ..... p. 1

ANNEXES ..... p. 16

Introduction

Le premier semestre 2024 a été marqué par l'absence de direction et d'une cheffe de service. Si ce fut une période difficile, force est de constater que chacun et chacune de sa place a œuvré à maintenir le cap, quoi qu'il arrive.
Et par notre participation en avril à la démarche d'audit, réalisé par KPMG à la demande de la CEA. Pour rappel, en 2022, la Collectivité européenne d'Alsace avait lancé son plan de prévention et de protection de l'enfance.
Parmi les 5 grands axes de travail, figurait le champ de la prévention.
Cet état des lieux devait permettre :

- De déterminer les contours et la manière dont cette politique est déployée sur le territoire alsacien ;
- D'identifier le maillage partenarial en place au profit des mineurs et des familles ;
- De mettre en avant la place de la prévention spécialisée dans la mission de protection de l'enfance (participations aux instances décisionnelles, décrochage scolaire, échanges autour des informations préoccupantes, accompagnement des jeunes majeurs…) ;
- De faire un point sur les moyens alloués.

Début 2025, nous n'avons toujours aucun retour des conclusions de l'audit. Cette attente génère un fort sentiment d'insécurité dans un contexte de politique nationale et local anxiogène pour la prévention spécialisée.

Le second semestre, quant à lui, a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle directrice. Après un premier état des lieux durant l'été, une nouvelle organisation a été proposée aux équipes lors de la réunion de rentrée : la structuration de l'organisation autour des réunions de direction, de sites et thématiques ; de temps forts perlés tout au long de l'année, l'inscription dans une démarche qualité, et la réattribution des missions au niveau des chefs de service.
Si ces changements étaient nécessaires, s'ils apportent en théorie la dynamique tant attendue, l'équipe est fatiguée et peine à faire confiance.
S'ajoute à cela, les habituels questionnements sur le travail des éducs, et l'utilité de la Prév.?
Si cette remise en question

- n'est pas directe, elle est bien présente en filigrane.
- n'est pas nouvelle, elle impacte les équipes dans un moment de fragilité.

Tel Sisyphe avec son rocher, les éducs ont l'impression d'un éternel recommencement.

La prévention spécialisée a pour vocation de s'adapter aux réalités des territoires et des publics concernés. Elle n'est jamais définie une fois pour toute dans la durée. Ce travail d'artisan, qui s'apparente à du « sur mesure » n'est pas toujours simple à comprendre par l'extérieur.

L'année 2024 a également été marquée par la concrétisation du projet JO, avec le sentiment d'avoir participer à quelque chose de « grand » ; les jeunes et les moins jeunes sont rentrés à Mulhouse des images plein la tête.

Par deux formations avec le CNLAPS, une pour les éducateurs de prévention et l'autre pour les chefs de services. En effet, il s'agissait de dégager les spécificités de la PS en lien avec l'intervention d'autres professionnels qui font de l'« aller vers ».

Et pour conclure par la reprise des permanences dans les différents sites.

2024 a été une année difficile pour le service des CJM. Les changements successifs et/ou l'absence d'interlocuteur au niveau de l'ASE, ont généré un fort sentiment d'insécurité tant pour les professionnelles que pour les personnes accompagnées. Dans l'attente du vote de la nouvelle politique jeunes majeurs, aucune nouvelle lettre de cadrage n'a pu être travailler. Cela ne fait que rajouter de la confusion à la situation : comment accompagner ce public sans pouvoir se référer à un document officiel.
L'Atelier Bientôt Majeur a été repris par l'APSM.
L'organisation d'un séjour a été vraiment apprécié par les jeunes femmes qui y ont participé. Une autre façon de se voir, de se connaitre qui facilite un peu plus les accompagnements.

Ressources humaines

Mouvements du personnel

Au niveau des équipes et de leurs organisations, l'année 2024 a été marquée par une équipe de direction fragilisée par une vacance de direction de plusieurs mois, ainsi que par l'absence d'une des deux chefs de service pendant 4 mois.

L'arrivée de la nouvelle directrice a amené la mise en place d'une nouvelle organisation dès le mois de septembre 2024 : changements de chef de service au service des CJM ainsi que sur le site des Coteaux, et le soutien d'une collègue formée à la systémie à l'ensemble des professionnel.le.s de l'APSM sur les questions de parentalité.

De manière globale, nous pouvons remarquer que les équipes éducatives sont quant à elles relativement stables.

L'organigramme est consultable en annexe.

Formation

Statistiques heures de formation 2024	Heures réalisées	Nombre de salariés concernés
Plan de développement des compétences adressé à OPCO Santé	268	46
Actions collectives régionales proposées par OPCO Santé	0	0
TOTAL	268	46

Formations sur le plan de développement des compétences :

- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- “Être éducateur en prévention spécialisée aujourd'hui”
- Menuiserie
- ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)
- “Chef de service éducatif en prévention spécialisée”
- Fin du Diplôme Universitaire “Laïcité et République”
- GAP sur 6 mois

Nous avons décidé de prioriser cette année, les formations axées plutôt sur le développement des compétences éducatives : le GAP, des formations proposées par le CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée).

La parole aux éducs...

Formation

Éducatrice spécialisée depuis 8 ans à l'APSM, je suis confrontée au quotidien aux dynamiques sociales et culturelles en lien avec la jeunesse. Ces dynamiques sont multiples et variées et si cela constitue une richesse de notre travail, cela peut aussi le compliquer puisque nous n'avons pas toujours les réponses aux questions et problématiques soulevées par les jeunes, l'actualité, le territoire, les partenaires… il est donc essentiel de continuer à se former et enrichir nos pratiques et nos connaissances. Pour exemple, au fil des années, je me suis rendue compte que les questions inhérentes à la laïcité revêtent une importance particulière. En effet, la laïcité soulève des questions essentielles sur la conciliation entre la liberté de pratique religieuse et les valeurs laïques qui sous-tendent la vie en société. Au quotidien, dans les QPV dans lesquels nous travaillons, les jeunes interrogent régulièrement ces principes qu'ils jugent d'un autre temps. De multiples expériences, de nombreux échanges avec les jeunes que j'accompagne ont renforcé ma conviction quant à l'importance de comprendre en profondeur les enjeux liés à la valeur « laïcité » mais aussi et surtout ces aspects juridiques pour mieux répondre aux défis rencontrés sur le terrain.

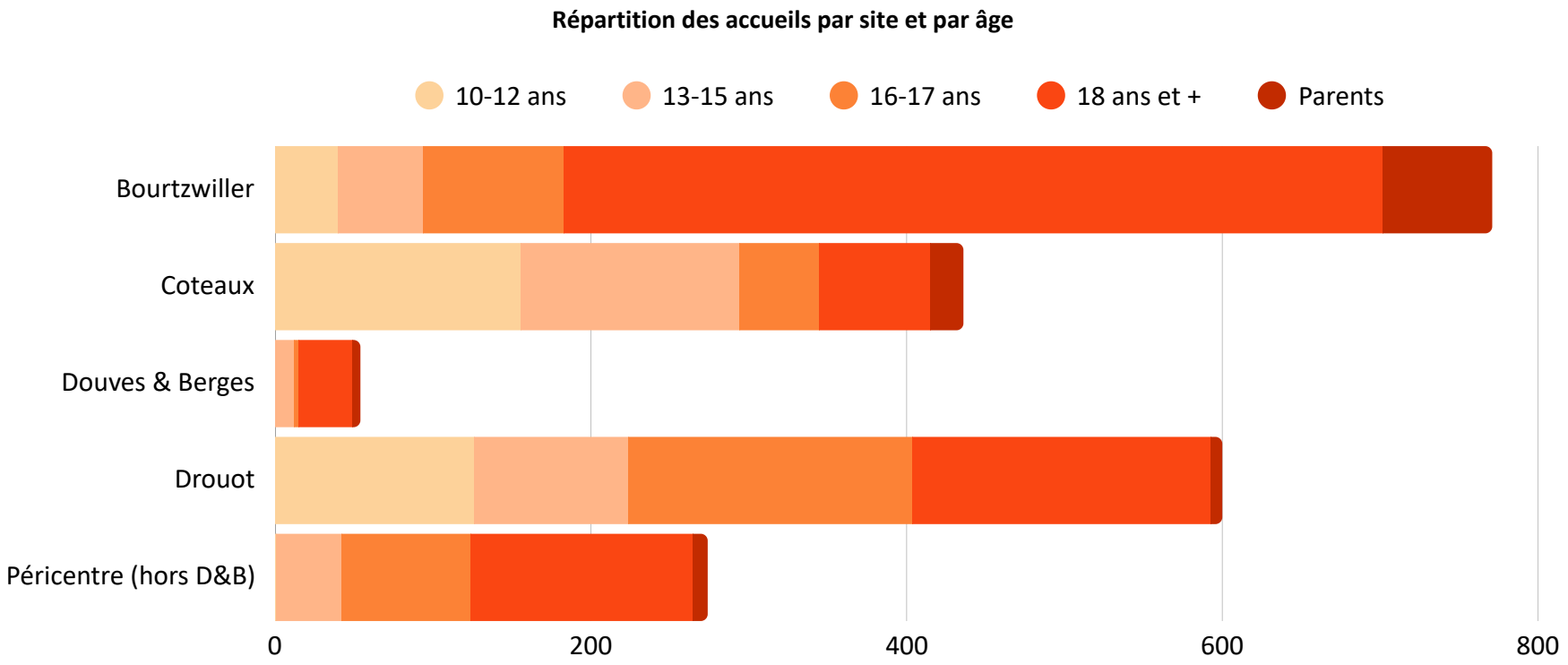
Ce sont tous ces questionnements qui m'ont encouragé à m'inscrire au Diplôme universitaire Laïcité et République. Pendant une année, j'ai donc eu l'opportunité de fréquenter les bancs de l'IUT de Belfort Montbéliard afin de venir me questionner sur ces questions centrales de laïcité et de république. Il est clair qu'avoir une démarche laïque n'est pas toujours aisée : ne pas être dans le jugement, permettre aux jeunes de sortir d'eux même LEUR vision du monde pour aboutir à LEUR projet, tout en respectant un cadre juridique bien précis. Aussi, c'est désormais avec des questions supplémentaires mais aussi et surtout de nouveaux outils que je m'apprête à aborder ces questions…

Manon P., éducatrice spécialisée

Prévention spécialisée

Fréquentation du local (hors actions collectives)

Globalement, l'ensemble des sites de l'APSM sont bien identifiés sur les territoires, et leur fréquentation est régulière. Les sites de Bourtzwiller, Coteaux, et Drouot, bénéficient d'un emplacement au cœur des quartiers, et sont bien connus des jeunes et de leurs familles. Le local le moins fréquenté est celui de la rue Neppert, qui accueille les éducateurs qui interviennent sur les quartiers péricentres (Cité Briand, Brustlein, Daguerre, Doller, Franklin-Fridolin, Wolf-Wagner, Vauban-Neppert, Sellier, Waldner, Douves et Berges). Le territoire d'intervention de ces éducateurs étant vaste et parfois éloigné du local, les jeunes et leurs familles s'y déplacent plus difficilement.



L'équipe qui intervient sur le secteur Douves & Berges a pratiqué de l'accueil du public dans le local des Coteaux jusqu'au mois de septembre 2024. Depuis le mois de septembre, ils accueillent leur public au local de la rue Neppert. Pour rappel, ce territoire n'est investi par l'APSM que depuis 2023.

Les différents locaux de l'APSM sont globalement bien investis par les +18 ans et les parents du quartier. Évidemment, même si l'accueil reste inconditionnel, les situations qui ne relèvent pas de la protection de l'enfance sont réorientées vers nos partenaires.

L'automne 2024 a été marquée par le retour officiel des permanences sur les sites. Les chiffres ne sont pas encore trop impactés par cette réorganisation, car l'investissement de cet espace nécessite du temps.
Il est à noter qu'au Drouot, seul site ayant mis en place une permanence dès l'automne 2023, beaucoup de jeunes passent lors de la permanence du mardi (après-midi et soirée). Ces nombreux et réguliers passages sont visibles sur les chiffres 2024, avec près de 70% de jeunes qui fréquentent spontanément le local.



Bourtzwiller
Mardi 9h-12h
Jeudi 13h-16h
7 rue de l'Armistice

Coteaux
Mardi 13h-16h
Vendredi 15h-18h
11 rue E. Delacroix

Drouot
Mardi 17h-20h
Vendredi 13h30-16h30
3A rue Léon Blum

Péricentre
Lundi 13h-16h
Mardi 16h-19h
8 rue Neppert

La parole aux éducs...

La médiation animale

La médiation animale est utilisée à l'APSM en permanence, mais aussi dans le cadre du travail de rue et des accompagnements individuels et collectifs.



C'est l'histoire de Talia (le prénom a été modifié). Talia est une jeune fille âgée de 13 ans. L'équipe la connaît depuis ses 11 ans, grâce à un lien crée avec sa grande sœur. Talia est une jeune fille qui ne sourit que très rarement. Suite à la pandémie, elle souhaitait garder son masque pour pouvoir se cacher derrière. Elle participait à l'activité équitation et gardait son masque et sa capuche pour ne laisser paraître que les yeux.

Talia est harcelée au collège. Des choses ont été mis en place au sein de ce dernier mais cela n'a pas été suffisant.

Aujourd'hui Talia a fait une tentative de suicide. Elle est hospitalisée et heureusement ses jours ne sont plus en danger.

En lien étroit avec le collège et la maman, l'accompagnement a débuté.

Pour reconnecter le lien crée il y a deux ans, l'outil de la médiation par l'animal s'est révélé être très pertinent. Le courant est tout de suite passé entre Talia et Connie. « Elle est drôle » ; « Elle me fait rire », quand Connie fait le clown au service.

En utilisant la chienne comme tiers, nous avons pu revenir sur des choses douloureuses comme la perte de son papa il y a deux ans. Il avait aussi un chien, nous avons pu en discuter et revenir sur des souvenirs positifs avec plein de nostalgie.



Nous sommes aussi allés nous balader en forêt avec Connie. Pour travailler la posture de Talia vis-à-vis de ses pairs, Connie a été formidablement désobéissante. Et pour cause, Talia peine à trouver sa place légitime et poser ses limites. Elle manque de confiance en elle.

La chienne nous a permis de travailler avec Talia sa posture. En effet, dès que Talia avait une posture adaptée vis-à-vis de la chienne et transpirait la confiance en elle, la chienne obéissait aux ordres donnés. A l'inverse, quand Talia était peu sûre d'elle et « demandait » des choses, la chienne l'ignorait complètement et continuait ses activités. En 1h30 de promenade/travail, Talia a su se réadapter et prendre confiance en elle.

Un travail avec l'ensemble des acteurs a permis à Talia de retrouver une place légitime et de vivre une scolarité adaptée.

Fanny, éducatrice spécialisée

Travail de rue

Près de 2 300 heures dans la **rue**

Le nombre d'heures de travail de rue connait une légère hausse en 2024. Le volume horaire global approche les 2 300 heures en 2024, contre plus de 2 100 heures en 2023.

Aux Coteaux, les chiffres sont stables par rapport à l'année précédente, qui pourtant comprenaient les données statistiques du territoire Douves & Berges en sus. De fait, les éducateurs ont davantage été en travail de rue en 2024. Le renforcement de l'équipe à compter de l'automne explique en partie cette progression.

2024 a été marquée par un déploiement fort sur le quartier Douves & Berges. L'installation de la prévention spécialisée sur un territoire passe nécessairement par de nombreuses et régulières heures de travail de rue, afin de comprendre les dynamiques à l'œuvre, de se faire connaitre, de tisser les liens indispensables et préalables à tout accompagnement éducatif.

Si l'accueil est moins important sur le site de la rue Neppert, les éducateurs passent forcément plus de temps en travail de rue à la rencontre des jeunes. Ce phénomène se traduit dans les chiffres, avec un total de 1 267 heures dans la rue pour les éducateurs de ce site.

Bourtzwiller

86 séquences différentes
238 heures dans la rue

Briand

88 séquences différentes
283 heures dans la rue

Wagner

119 séquences différentes
432 heures dans la rue

Coteaux

97 séquences différentes
357 heures dans la rue

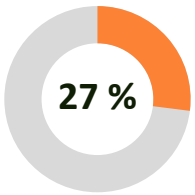
Drouot

136 séquences différentes
434 heures dans la rue

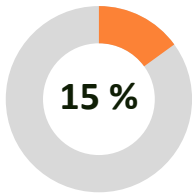
Douves & Berges

133 séquences différentes
552 heures dans la rue

Les éducateurs interviennent en travail de rue sur différents moments de la journée et différentes périodes. Ils adaptent nécessairement leurs interventions aux aléas climatiques, à l'actualité du quartier, aux besoins repérés.



des interventions pendant les vacances ou le week-end

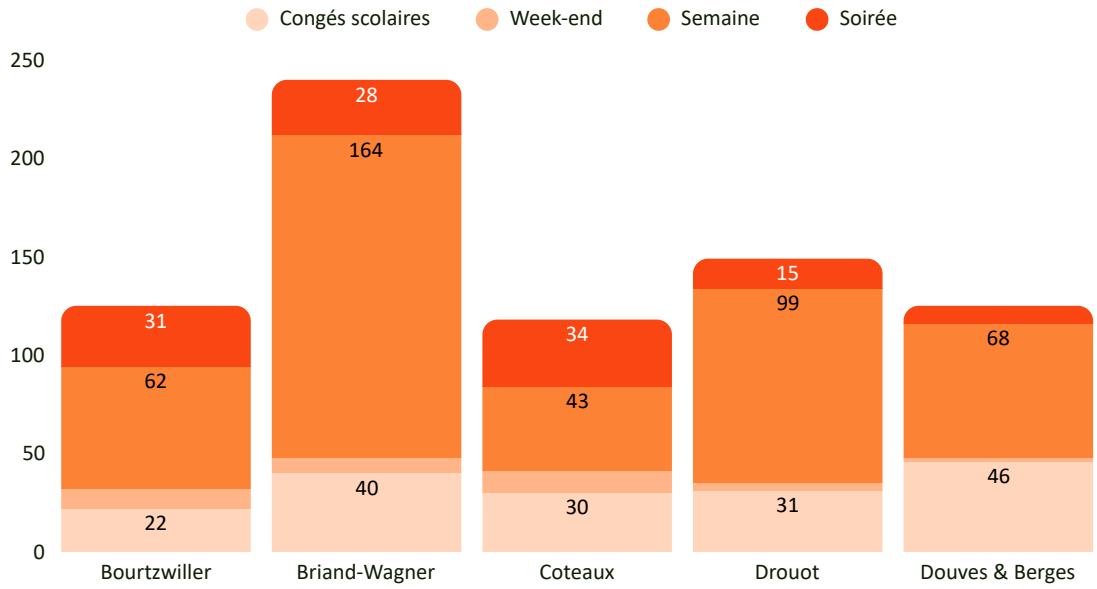


des interventions en soirée

Au total, 27% des interventions ont lieu pendant les congés scolaires ou le week-end.
15% des interventions se font en soirée, principalement l'été quand la météo est clémente et que les jeunes sont davantage à l'extérieur.

La ville de Mulhouse bénéficie de dispositifs d'animation type « Quartier d'été », qui vise à soutenir des initiatives pour proposer durant les mois de juillet et août une offre d'activités variées aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Si les éducateurs ne portent pas directement d'action dans ce cadre, ils soutiennent et participent à leur mise en œuvre. Par leur ancrage sur le territoire, ils contribuent à la promotion de ces dispositifs et orientent un maximum de jeunes vers le droit commun.

Nombre de séquence de travail de rue par site et par période



La parole aux éducs...

Le travail de rue

L'Association de Prévention Spécialisée de Mulhouse est pleinement investie dans un travail de proximité auprès des jeunes des quartiers prioritaires de la ville : le travail de rue.

Le travail de rue est une méthode éducative et sociale qui consiste à aller vers les jeunes à deux ou trois éducateurs, dans leur milieu de vie. Les éducateurs de rue se rendent dans les lieux fréquentés par les jeunes : parcs, squares, halls d'immeubles, les centres sociaux, les restaurants, etc. L'objectif est de créer un lien de confiance, d'écouter les jeunes, de répondre au mieux à leurs besoins et de les accompagner dans leurs projets.

Une présence de terrain essentielle

Grâce à ses équipes d'éducateurs de rue, l'APSM est présente sur plusieurs territoires de Mulhouse, notamment sur les quartiers de Bourtzwiller, Briand, Wagner, Drouot, Douves et Berges et Coteaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2024, ce sont plusieurs centaines de sessions de travail de rue qui ont été réalisées, représentant des milliers d'heures passées sur le terrain.

Cette présence régulière permet aux éducateurs de nouer des relations de confiance avec les jeunes et de les accompagner au quotidien.
Afin de rendre ce travail le plus efficace possible, les éducateurs de rue passent un temps important à l'observation des habitudes des jeunes dans la fréquentation des différents espaces de vie des quartiers de Mulhouse. Ainsi, ils savent où et quand intervenir pour rencontrer le public cible et tisser du lien avec le plus de monde possible. Les données présentes sur le rapport d'activité montrent un travail soutenu des équipes de l'APSM sur les différents quartiers de Mulhouse.

Cependant, quelques tendances se dégagent :

- Variabilité des interventions selon les quartiers : Le nombre de sessions de rue et les heures passées sur le terrain varient significativement d'un quartier à l'autre. Cela prouve que les besoins des jeunes et les enjeux sociaux sont spécifiques à chaque quartier.
- Importance des vacances scolaires : Une part non négligeable des interventions en travail de rue a lieu pendant les vacances scolaires. Durant ces temps, les jeunes sont d'avantage visibles sur les quartiers d'intervention et cela rend le travail « d'aller vers » plus efficace.

- Prédominance de la semaine : La majorité des heures de travail de rue sont réalisées pendant la semaine, hors vacances scolaires : les professionnels de terrain s'adaptent aux rythmes de vie des jeunes et interviennent aussi en période scolaire, lors des sorties de classe ou le mercredi.

- Soirées et week-ends : Les interventions en soirée et le week-end sont également importantes dans le cadre du travail de rue. Elles nous permettent de rencontrer en majorité, les adolescents ou jeunes adultes qui se retrouvent entre amis. Cependant, il est plus difficile de les mettre en place dans l'organisation de la semaine.

- Variabilité des interventions selon les saisons : La pratique du travail de rue se montre plus importante durant la saison estivale avec des journées plus longues et des températures invitantes à la sortie. De plus, les vacances d'été sont propices aux activités extérieures. Les jeunes sont de ce fait beaucoup plus présents dans les quartiers d'intervention.

Ces tendances s'expliquent également par :

- Besoins spécifiques : Les différences observées entre les quartiers s'expliquent par des besoins spécifiques liés au contexte social, économique et démographique de chaque territoire.

- Ressources humaines : La répartition des équipes d'éducateurs de rue influence le nombre d'interventions par quartier. Le nombre de professionnels par quartier à tendance à diminuer depuis années et influe fortement sur la pratique de terrain.

- Partenariats locaux : Les partenariats avec les acteurs locaux (écoles, associations, etc.) favorisent ou limitent, selon les quartiers le développement du travail de rue.

Le travail de rue mené par l'APSM constitue un élément essentiel des missions de la prévention spécialisée et reste un pilier de son mode d'intervention. En permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de proximité, ce dispositif contribue à leur épanouissement et à leur réussite. Les résultats obtenus en 2024 confirment l'intérêt de poursuivre et de renforcer cette manière de faire. Cependant, force est de constater que les rencontres entres les jeunes ont changé de forme : ils se retrouvent de moins en moins sur l'espace public et préfèrent l'utilisation des réseaux sociaux. Il est alors à nous de nous adapter et de se concentrer davantage sur ces nouveaux moyens de communication. L'Association de Prévention Spécialisée de Mulhouse est pleinement investie dans un travail de proximité auprès des jeunes des quartiers prioritaires de la ville : le travail de rue.

Olivier, Mustapha, éducateurs spécialisés

Accompagnement individuel

Bourtzwiller

69 accompagnements
35 ♂ et 34 ♀

Briand-Wagner

82 accompagnements
43 ♂ et 39 ♀

Coteaux

62 accompagnements
34 ♂ et 28 ♀

Drouot

49 accompagnements
33 ♂ et 16 ♀

Douves & Berges

28 accompagnements
20 ♂ et 8 ♀



4 jeunes sur 10 sont des filles

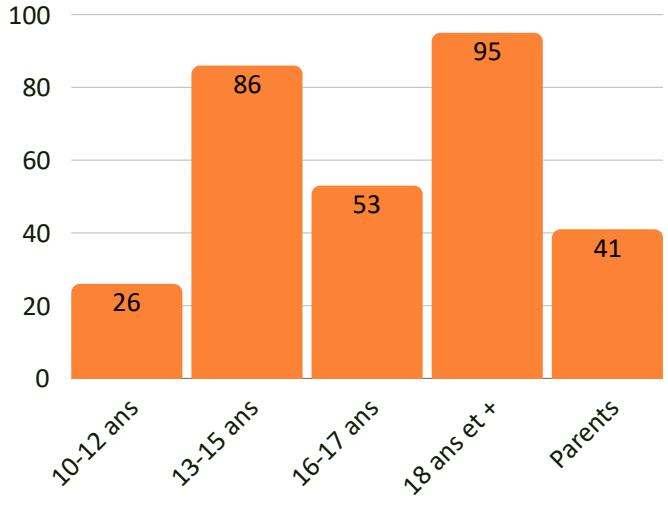
Chaque éducateur à temps plein accompagne en moyenne une vingtaine de jeunes. Évidemment, l'accompagnement individuel en prévention spécialisée ne peut se résumer à une simple file active : il est mouvant, il évolue en fonction des demandes des jeunes, de leur temporalité. Parfois, le jeune est reçu plusieurs fois par semaine, puis il n'y a plus que quelques contacts en travail de rue, au collège, via les réseaux sociaux, ou pas. L'accompagnement en prévention spécialisé s'adapte à la temporalité du jeune, à sa réalité, à ses besoins. Les objectifs d'accompagnement sont réajustés si nécessaire.

Les + 16 ans représentent un peu plus de 55% des jeunes accompagnés par l'APSM. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année précédente, en raison notamment d'accompagnements qui se poursuivent avec certains jeunes, ou d'autres qui reviennent quelques années plus tard avec d'autres problématiques.

25% des accompagnements concernent les 10-12 ans et leurs parents.

Les filles représentent toujours 40% de nos accompagnements, même si ce chiffre progresse d'année en année.

Répartition par âge des personnes accompagnées



La parole aux éducs...

Accompagnement individuel

Comme peuvent le dire les statistiques 2024, l'APSM a accompagné de nombreux jeunes de manière individuelle, dont une partie déjà accompagnée en 2023. Aussi, ces chiffres font parler les disparités tout comme certaines similarités entre quartiers (les genres, les thématiques, les partenaires ou dispositifs sollicités). Ceci est à l'image des accompagnements individuels : aussi comparables que disparates !

Ce qu'il faut souligner au sujet de l'accompagnement individuel, c'est qu'il est, par essence, unique et ne ressemblera à aucun autre, même si des traits communs peuvent apparaître. Chaque éducateur mettra à disposition du jeune sa patte et son style, ses ressources et compétences, mais, et surtout, chaque jeune investira et se saisira de l'accompagnement à sa manière, de là où il se trouve, avec ses potentialités et ses besoins.

« Carte blanche » alors (ou presque) pour l'éducateur dans l'accompagnement du jeune ! En fonction du besoin, de la demande, le professionnel utilisera les dispositifs, partenaires et ressources mobilisables pour aider le jeune à lever les divers freins rencontrés (les identifier pour ceux qu'il ne voit pas ou ne veut pas voir certaines fois) et tenter d'atteindre les objectifs établis et définis ensemble, pas à pas.





Dans le texte et en théorie, rien de plus simple finalement… Seulement voilà : avec l'Humain, rien n'est simple… Avec les adolescents et jeunes adultes, encore moins…

« La relation éducative est un accompagnement, un cheminement aux côtés de … [...] Elle ne tend pas à guérir ou à ramener des personnes dans la norme, [...] La visée de cette relation éducative est d'accompagner la personne « du vivre à l'exister. » (Accompagner le passage du vivre à l'exister, Philippe Gaberan, 2007).





Parlons déjà de la rencontre, qui est un point majeur à lui tout seul. En effet, la porte d'entrée de l'accompagnement, puisque la libre adhésion est au cœur de notre mission, est très importante. Il y a une différence notable entre l'accompagnement d'un jeune qui vient vers nous de son propre chef et l'accompagnement d'un jeune fortement suggéré par un de nos partenaires (éducation nationale, secteur, justice, associations diverses etc.), à savoir : l'accroche et, potentiellement, l'investissement de départ. Ce qui ne présume en rien de la qualité du lien à construire mais, dirons-nous, peut augmenter quelque peu le challenge.

Vient alors justement toute la question de la création du lien et ce, peu importe la porte d'entrée… Le lien de confiance est l'ingrédient incontournable de l'accompagnement, sur lequel va s'appuyer l'éducateur pour cheminer avec le jeune. Sans ce lien, rien n'est possible. Évidemment, le lien est à construire par le biais de moments privilégiés, en tête à tête ou dans le collectif.



Partager des moments de qualité, rires, dialogues, écoute active, découvertes, dépassement de soi, engagement. Tenir sa parole, être fiable, présent, digne de confiance, engagé dans la relation avec sincérité. L'éducateur, fort de cette confiance et de cette relation éducative, œuvrera à aider le jeune à développer ses compétences et son autonomie, son pouvoir d'agir, face à sa problématique. « Faire avec, aux côtés de » et non « à la place de ». Amener l'autre à devenir ou redevenir l'acteur de sa propre existence et de ses projets, l'accompagner, parfois et bien souvent, à retrouver l'envie et le sens d'avoir des projets.

Aussi, le temps est une variable absolument inquantifiable dans l'accompagnement individuel. Rencontrer, s'apprivoiser, créer du lien, cheminer ensemble, chercher, inventer, réfléchir, modifier, agir… tout cela nécessite du temps, ajustable à chaque situation, comme un vêtement sur mesure. C'est d'ailleurs sans nul doute à cette image que peut être assimilé l'accompagnement individuel : du sur mesure, de la (haute) couture au plus près des contours de chaque problématique, chaque besoin, chaque empêchement ou frein, chaque potentialité et talent, chaque ressource, chaque projection, ambition ou rêve.

« Je suis venue me déssourcer de la maison » nous dit une jeune fille de Bourtzwiller, accompagnée par l'une de nos collègues éducatrices. Ce mot qu'elle invente ici en dit long… Si sa maison est son lieu source et ressource, elle exprime son besoin de s'en couper un temps, respirer dans un ailleurs où elle se sent toute la latitude et la sécurité de le faire, aux côtés d'un adulte en qui elle a confiance.

Il s'agit pour le jeune parfois simplement de trouver une oreille neutre et bienveillante, une présence réconfortante, qui vient faire tiers dans ce qu'il peut vivre chez lui. Pour l'éducateur, il est régulièrement question d'être le lien avec une famille qui ne comprend plus son jeune ou perd pied devant des comportements qui les dépassent. Pour autant, la plupart du temps, les problématiques que rencontrent les jeunes sont multiples et imbriquées, c'est également pour cela que l'éducateur multiplie les regards croisés sur les situations qu'il accompagne (équipe, partenaires, analyse de la pratique etc.) et cherchera des leviers d'actions à différents niveaux, ce au fur et à mesure de sa connaissance du jeune et de ce qu'il vit dans sa globalité (environnement, famille, parcours, etc.).



On ne sait jamais réellement où l'accompagnement va nous mener lorsqu'il débute, la part d'inconnu et de paramètres que l'on ne peut contrôler est toujours immense. C'est aussi là ce qui le rend intéressant, unique et riche. Il nous faut de temps à autre accepter que l'Autre ne se saisisse pas des opportunités, des possibilités, des chemins proposés, malgré les efforts et le travail déployé. Chaque jeune reste le maître d'œuvre et est libre de poursuivre, adhérer ou non. L'échec, souvent, fait partie du chemin. Parfois il n'est que temporaire, une étape avant de redémarrer de plus belle, autrement, plus tard, dans de nouvelles circonstances. Chaque éducateur œuvre pour que quelque chose de ce qu'il est et de ce qu'il a donné, à un moment ou à un autre, reste, résonne et germe.

Marie-Laure et Alison, éducatrices spécialisées

Actions collectives

Au total, l'APSM a mené ou participé à 421 actions collectives sur l'année 2024. Ce chiffre est en hausse de 20% par rapport à 2023. Ce phénomène s'explique par plusieurs projets menés sur l'année, notamment le projet intersites « JO 2024 », et les projets à destination des filles, « Cultur'Elles » sur péricentre et « Dans ma bulle » à Bourtzwiller.

Bourtzwiller
80 actions collectives
325 participations

Briand-Wagner
103 actions collectives
500 participations

Douves & Berges
5 actions collectives
6 participations

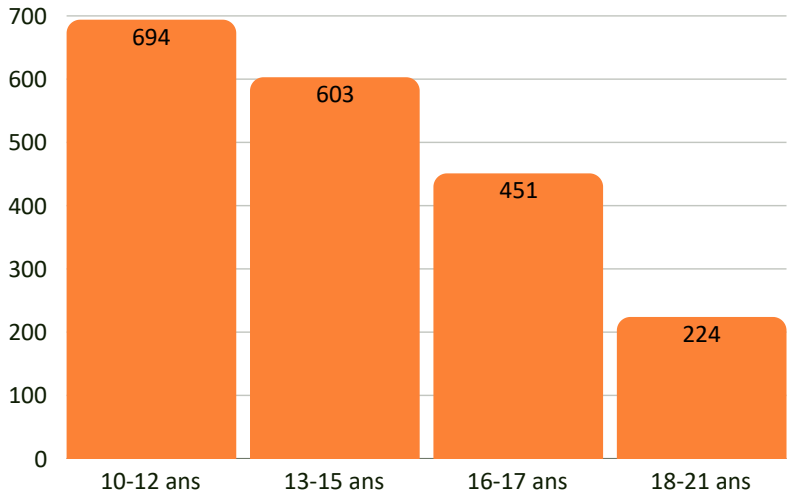
Coteaux
155 actions collectives
847 participations

Drouot
78 actions collectives
294 participations



5 jeunes sur 10 sont des filles

Participations aux actions collectives par âge



Les actions collectives permettent aux éducateurs de tisser du lien avec les jeunes, de façon différentes que lors d'un entretien individuel. Ces actions permettent aussi de voir comment le jeune "vit" dans le collectif. C'est un moyen d'accroche, mais aussi une modalité d'accompagnement complémentaire à l'accompagnement individuel.

Les actions collectives s'organisent principalement à destination des plus jeunes, dans une logique de prévention. En parallèle, développer des actions auprès de ce public permet de tisser des liens, qui favorisera peut-être quelques années plus tard, la mise en œuvre d'un accompagnement individuel si nécessaire.

La parole aux éducs...

Actions collectives

Projet Jeux Olympiques Paris 2024

Comment est né ce projet ?

En 2023, les équipes éducatives des différents secteurs d'intervention de l'APSM ont identifié la nécessité de se saisir de l'événement sportif des Jeux Olympiques organisés à Paris en 2024. Les équipes se sont rejointes sur l'intérêt de construire ensemble un projet de cette ampleur et sur les potentialités qu'offre la mixité du groupe en termes d'âge, de genre, de culture et de quartier de provenance.

Les Jeux Olympiques organisés à Paris sont un support qui a permis de tendre vers les objectifs énoncés. L'ampleur de l'évènement, qui est quelque part historique, nous a confortés dans l'idée qu'il représente une accroche, une action éducative unique, qui a marqué (d'une manière ou d'une autre), le groupe de jeunes. Ce projet est selon nous, une manière qui a pu faire vivre une expérience singulière à ce groupe, de consolider nos liens, de partager et de créer des souvenirs avec ces jeunes que nous accompagnons dans leur quotidien.

Dès janvier 2023, c'est un groupe de huit jeunes qui a débuté l'aventure folle de ce projet d'envergure. Ainsi, ce sont deux jeunes par quartier, soit Bourtzwiller, Drouot, Briand-Wagner et Coteaux, qui étaient représentés. Pour tendre vers la mixité, initialement le groupe était constitué de quatre filles et quatre garçons. Sur l'ensemble du projet, c'est au final trois filles et cinq garçons qui ont participé au projet sur quasiment toute la durée.

Les Jeux Olympiques étant seulement en été 2024, pourquoi avoir commencé le projet dès janvier 2023 ?

Il était nécessaire de commencer le projet le plus tôt possible, d'une part pour que le groupe ait le temps de se rencontrer à plusieurs reprises avant un séjour aussi long. Et d'autres part, parce qu'il était primordial que le collectif ait également le temps de réaliser assez d'actions d'autofinancement pour financer une partie de ce projet très coûteux. Tout au long du projet, les jeunes ont découvert des activités sportives inédites. Ils ont également pu redécouvrir, des sports plus traditionnels auxquels ils ne portaient pas ou peu d'intérêt. S'ils ont parfois été spectateurs : match de football, épreuve du tour de France de Vélo, match de handball, ils ont surtout pu pratiquer : randonnée, accrobranche, futsal, badminton, escalade…

Concernant l'autofinancement, ce n'est pas moins de 13 actions qui ont été menées à bien, notamment en réalisant le buffet de l'assemblée générale de l'APSM, des crêpes dans une fête de quartier, des emballages cadeaux et un chantier éducatif.

En amont du séjour, c'est une vingtaine de journées de cohésion, un mini séjour commun, une dizaine d'actions d'autofinancement qui ont été mis en place, les jeunes ont donc appris à se découvrir et à vivre ensemble avant même de partager cette folle expérience des Jeux Olympiques. Ils ont toujours répondu présent aux sollicitations et sont même aujourd'hui force de propositions pour renouveler une expérience commune... Ils sont demandeurs de poursuivre l'aventure et sollicite les éducateurs pour l'organisation de nouvelles actions. Les moments partagés et leurs retours positifs sont une preuve inconditionnelle de la force de ce projet pour leur intégration à un collectif.

Vous avez assisté à des épreuves des JO. Où ? Quand ? Comment ?

Après plusieurs mois de préparation, le groupe a enfin pris la route des Jeux Olympiques direction Paris le dimanche 27 juillet 2024 en début de matinée.

Une fois installée à quelques pas des principaux sites touristiques de la capitale, la petite troupe s'est baladée sur les quais de Seine, en passant notamment par Notre Dame de Paris ou encore le pont des Arts pour finir par rejoindre le jardin des Tuileries où se trouvait la Flamme Olympique.

Le lundi 28 juillet, levés aux aurores, les jeunes accompagnés des éducateurs se sont rendus à l'Arena sud pour assister à un match de volley opposant la Turquie aux Pays-Bas. Après presque 3h d'un match de folie, les jeunes ont pris le chemin direction la fameuse Tour Eiffel ! L'ambiance au pied de la grande dame était particulièrement prenante, tout le monde vivant au rythme des jeux ! Tout doucement, nous avons exploré les transports en communs parisiens pour rejoindre Saint Denis et le stade de France et assister au deuxième spectacle de la journée : des épreuves de rugby à 7 féminin et notamment un match de l'équipe de France. Malgré la défaite, les jeunes ont pu prendre part à un spectacle populaire exceptionnel !

Le mardi 29 juillet, c'est à 6h00 que tout le monde a pris la route pour une autre partie du voyage : direction Marseille. Après quelques heures de route, nous avons posés nos bagages à Aix En Provence, avant de rejoindre à toute vitesse le mythique stade vélodrome afin d'assister à un match de l'équipe de France de football ! Le lendemain matin, nous nous sommes rendus à la marina olympique de Marseille pour découvrir et assister à une épreuve de voile ! Même si nous n'avons pas encore tout compris au sens de l'épreuve, certains jeunes ont pu voir la mer pour la toute première fois ! Exposé au forte chaleur depuis quelques jours, le groupe a préféré retourner à Aix En Provence pour profiter de l'eau fraîche de la piscine et se reposer : baignade, jeux, vie de groupe…

Le jeudi 1 août, après une grasse matinée bien méritée et un brunch partagé, nous avons profité de notre proximité avec la mer pour faire découvrir la joie du sable et de l'eau de mer aux jeunes qui, pour certains, y goutaient pour la première fois. Le soir, le groupe a pu profiter d'un dernier moment convivial dans un restaurant d'Aix En Provence et d'une balade sur un marché artisanal pour compléter son lot de souvenirs.

Et, vendredi 2 août, nous avons pris la route du retour, des souvenirs pleins la tête, direction Mulhouse.

Manon K. et Loïc, éducatrice.teur spécialisée.é



Chantiers éducatifs

L'outil chantier éducatif a encore été largement mobilisé en 2024. 120 jeunes ont participé aux chantiers éducatifs de l'APSM, dont 51 filles et 69 garçons.
L' « accompagnement » dans le cadre d'un chantier éducatif dure en moyenne 3 semaines, et chaque jeune effectue en moyenne 15 heures.

1 830 heures
de chantier éducatif

1 024 heures
d'encadrement technique



120 jeunes



53% des chantiers sont rémunérés comme des heures de salariat, le reste étant considéré comme de la compensation (participation à un projet, achat de matériel, participation au paiement d'une formation type BAFA ou permis de conduire).

Aux Coteaux, l'outil chantier éducatif est principalement utilisé pour de la compensation. Le nombre d'heures en moyenne par jeune est donc assez faible, car il permet principalement le financement d'activités et de petits projets personnels (licence sportive, matériel).
La présence d'un éducateur, qui se répartit entre le Drouot et le chantier éducatif, favorise la mobilisation de l'outil chantier par l'équipe du site. 7 jeunes qui ont été salariés ont bénéficié du dispositif CEJ R. et ont donc fait plus d'heures en moyenne que d'autres jeunes.

Bourtzwiller
21 jeunes
9 ♂ et 12 ♀
13-15 ans : 7
16-17 ans : 7
+ 18 ans : 7

Briand-Wagner
21 jeunes
13 ♂ et 8 ♀
13-15 ans : 2
16-17 ans : 15
+ 18 ans : 4

Douves & Berges
5 jeunes
5 ♂ et 0 ♀
13-15 ans : 3
16-17 ans : 0
+ 18 ans : 2

Classe relais
12 jeunes
8 ♂ et 4 ♀
13-15 ans : 12
16-17 ans : 0
+ 18 ans : 0

Coteaux
22 jeunes
10 ♂ et 12 ♀
13-15 ans : 4
16-17 ans : 13
+ 18 ans : 5

Drouot
20 jeunes
14 ♂ et 6 ♀
13-15 ans : 10
16-17 ans : 10
+ 18 ans : 0

Service CJM
10 jeunes
4 ♂ et 6 ♀
13-15 ans : 0
16-17 ans : 0
+ 18 ans : 10

CEJR
9 jeunes
6 ♂ et 3 ♀
13-15 ans : 0
16-17 ans : 3
+ 18 ans : 6

L'équipe CJM sollicite de plus en plus l'outil chantier éducatif. Le dispositif CEJR est actionné à bon escient, et l'outil permet parfois d'être ressource pour des jeunes qui sont en attente d'une allocation CJM.

2 groupes de la Classe Relais La Parenthèse se sont succédés à l'atelier sur l'année 2024.

En 2024, 23 jeunes du dispositif CEJR ont bénéficié d'heures de chantier éducatif, dont 14 ont été orienté par l'APSM vers le dispositif.

La parole aux éducs...

Chantier éducatif

A l'APSM nous disposons d'un atelier de menuiserie afin de proposer en grande majorité des chantiers éducatifs dans ce cadre-là. C'est réellement un outil dans ce que l'on appelle la relation éducative au sens large. Cela permet, en fonction du jeune et de sa situation, d'avoir une autre observation et une relation privilégiée avec l'éducateur de terrain dans son accompagnement tout en partageant autour d'une forme de créativité. Les éducateurs encadrants, apportent eux aussi leur observation et leur retour dans leur relation créée à travers divers travaux.

Parcours de S.

S. est un jeune de 5ème, sa CPE me contacte afin de me proposer de le rencontrer car il commence à décrocher les cours, notamment suite à une altercation avec un professeur. S. est un jeune qui aime bricoler et qui souhaite découvrir la menuiserie. Après s'être mis d'accord sur la demi-journée de présence en atelier j'ai dans un premier temps rencontré ses parents. Ces derniers ont validé notre proposition. S. de son côté s'est engagé à aller au collège le reste de la semaine et à rattraper les cours. Ce qu'il a fait. En atelier, nous avons pu aborder l'altercation avec son professeur, l'importance et le devoir de scolarité et su sens que cela pouvait lui apporter. Nous nous sommes vus presque toutes les semaines le mardi après-midi pendant près de deux mois et ensembles nous avons créé une boite à livres. Sa mère est venue le voir à l'atelier ce qui l'a rendu fier et valorisé. La relation entre nous s'est renforcée et est devenue un appui dans le partenariat avec la CPE permettant ainsi de se retrouver au collège et de faire des retours sur ces moments. Une fois la boite à livre terminée, nous l'avons installée dans la cour de l'école du quartier avec l'aide d'écoliers (CM1-CM2). S a pu expliquer, montrer, donner des conseils aux plus jeunes. Il a été remercié par le directeur et le corps enseignant. Il a été très fier de pouvoir le partager à ses parents et à la CPE. Puis nous nous sommes rendu dans un magasin de baskets où il a pu choisir une paire à hauteur des heures qu'il avait effectué. Là encore, il était fier de se payer SES chaussures mais aussi s'est rendu compte de la valeur travail - salaire.

Aujourd'hui, S. est en 3ème pro.

Parcours de Z.

Z. est un jeune que nous rencontrons sur le quartier. À travers les échanges il nous explique qu'il n'est plus scolarisé depuis presque un an. Il avait arrêté en cours de seconde. À sa demande de pouvoir avoir accès à une formation diplômante, nous lui avons proposé de se remettre en rythme via les chantiers éducatifs. Nous avons abordé la possibilité d'intégrer le dispositif « jeune en rupture » avant de basculer vers le contrat engagement jeune (CEJ). Dans un premier temps il s'agissait de « vérifier » sa motivation à travers sa ponctualité et sa régularité dans ses temps de présence à l'atelier. Parallèlement, le respect des consignes, notamment autour de l'utilisation du téléphone et les temps de pause était abordé et souvent repris en comparant au monde réel du travail. Petit à petit Z. a pris de l'assurance et de l'autonomie dans son travail. Il a eu un rythme allant jusque quatre jours par semaine. Grâce aux rencontres avec la CI, il a fait une semaine d'immersion au centre de formation, ce qui l'a conforté dans son choix d'installateur sanitaire et chauffage. À la fin des six mois passer avec nous, il a créé seul entièrement un mobilier urbain.

Aujourd'hui, Z. est non seulement en formation mais aussi en apprentissage qui lui garantit un emploi à la sortie de formation.

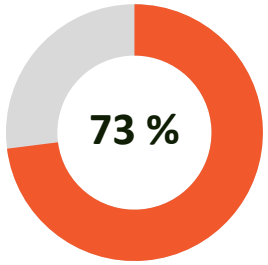
Michael, éducateur spécialisé

MDA 68

La MDA68 (Maison des Adolescents) est un lieu qui accueille les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents. Elle est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, de soin et d'orientation des jeunes. Depuis le 1er mars 2015, l'APSM et la MDA 68 sont liées par une convention de partenariat ayant pour objet la mise à disposition par l'APSM de 0,50 ETP E.S à la MDA 68.

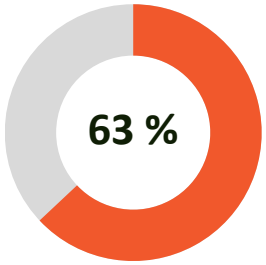
La professionnelle intervenant à la MDA 68 est la même depuis février 2021, et cette stabilité permet au partenariat d'être plus efficient.

Pour la professionnelle de l'APSM, les statistiques sont les suivantes :



des entretiens se font au moins en partie en présence d'un parent,

dont



en présence de la mère.

382 entretiens proposés
234 rendez-vous honorés
20 entretiens/mois
en moyenne



La parole aux éducs...

MDA 68

Un suivi éducatif à la Maison des adolescents

(par une éducatrice de l'APSM)

Entretien d'accueil

Préambule :

- **Présentation de la MDA : mission de prévention, équipe pluridisciplinaire, accompagnement de 6 mois à destination des 12-25 ans et de leurs parents**
- **Principes fondamentaux : libre adhésion et secret professionnel (sauf en cas de mineurs en situation de danger ou victimes de faits graves)**

Rencontre avec Eva, 14 ans, et sa mère

- Eva vit avec sa mère, son beau-père et ses 3 petits frères. Elle voit son père et sa belle-mère de manière irrégulière. Sa mère a pris rdv à la MDA sur conseil du collège.
- Des photos dénudées d'Eva ont été diffusées sur les réseaux par son petit-copain (une plainte a été déposée par la mère). Cela a entraîné une "mauvaise réputation" au collège, Eva a subi du harcèlement, et a été impliquée dans des bagarres, pour lesquelles elle a été sanctionnée.
- Sa mère est à la fois inquiète pour sa fille et fâchée par son comportement. Elle évoque de nombreux conflits entre elles. Eva reste très fermée.

Demande de la mère : qu'Eva soit suivie par un psychologue, ce qu'Eva refuse.

Proposition acceptée : suivi éducatif Entretiens mère-fille

2éme et 3éme entretiens

La mère d'Eva s'en veut de n'avoir parlé que des problèmes, alors que jusque là tout se passait bien. . Elle s'inquiète de voir sa fille se renfermer. Je lui propose de parler de tout ce qui allait bien, elle évoque alors toutes les qualités et les progrès de sa fille.

Eva est un peu soulagée. J'observe des sourires complices et propose une discussion sur la confiance. La mère exprime sa déception : elle aurait voulu que sa fille lui parle des photos dénudées. Eva s'excuse et reconnait qu'elle a eu peur de sa réaction.

- Mère et fille discutent des enjeux de la sexualité, des relations amoureuses.
- Eva exprime sa honte, sa colère envers celui qui a diffusé ses photos, et sa tristesse.
- Sa mère la rassure et lui dit qu'elle était surtout fâchée parce qu'elle aurait voulu qu'Eva attende avant d'avoir des relations sexuelles.
- Eva confie à sa mère qu'elle regrette car elle n'était pas vraiment prête.
- Le dialogue se poursuit, les tensions s'apaisent un peu.

Mère et fille souhaitent la poursuite de l'accompagnement éducatif. Plusieurs rendez-vous sont posés à l'avance.

4ème et 5ème entretiens

Pour la première fois, Eva accepte de discuter seule avec moi

Peur de perdre sa complicité avec sa mère, et de la décevoir. Sentiment de solitude

Beaucoup de questions sur les relations amoureuses et amicales. Mal_être, manque de confiance en soi

Relation conflictuelle avec son père. Perte de repères depuis le décès de son grand-père.

Suite des entretiens mère-fille :

- Eva a accepté que j'aborde devant sa mère les sujets dont nous avons parlé.
- Sa mère se montre très soutenante et à l'écoute, elle explique à sa fille qu'elle s'emporte surtout par peur de ce qui pourrait lui arriver.
- Eva s'autorise à parler de son mal-être.
- J'invite Eva et sa mère à organiser des moments mère-fille de qualité dans les semaines à venir.

6ème et 7ème entretiens

Gros conflit :
Eva a été en contact avec des garçons sur les réseaux.

Mère : reproches, colère,, perte de confiance

Eva : Repli sur soi, agressivité,, provocation

Entretien avec Eva seule :

- Se sent perdue, ne comprend pas pourquoi elle cherche le contact avec ces garçons. S'en veut, et éprouve de la honte.
- Souffre beaucoup de la relation à son père

Proposition acceptée : suivi psychologique

Entretiens mère-fille :

- échanges autour de l'amour, la sexualité, les relations homme-femme.
- Besoin de protection de la mère, soulagée que sa fille accepte de voir une psychologue
- retour sur les situations conflictuelles qui permet à chacune de communiquer sur ses émotions et ses réactions.
- mise en place de règles pour rétablir la confiance (surveillance parentale des réseaux sociaux, définition des limites qu'Eva devra respecter)

8ème et 9éme entretiens

Eva a commencé ses rencontres avec la psychologue.

La communication entre mère et fille s'apaise, elles retrouvent leur complicité

Eva évoque de plus en plus les difficultés avec son père. La mère confirme que la communication avec lui est difficile et conflictuelle.
Eva et sa mère acceptent ma proposition de prise de contact avec lepère, elles aimeraient qu'il vienne à un rendez-vous à la MDA.

Refus du père d'Eva de communiquer avec la MDA,

INFORMATIONS / CONTACTS:

- structures qui proposent de la médiation familiale
- mesures d'aide et d'investigation éducative possibles
- structures dispensant des conseils juridiques (la mère envisage de saisir le JAF)

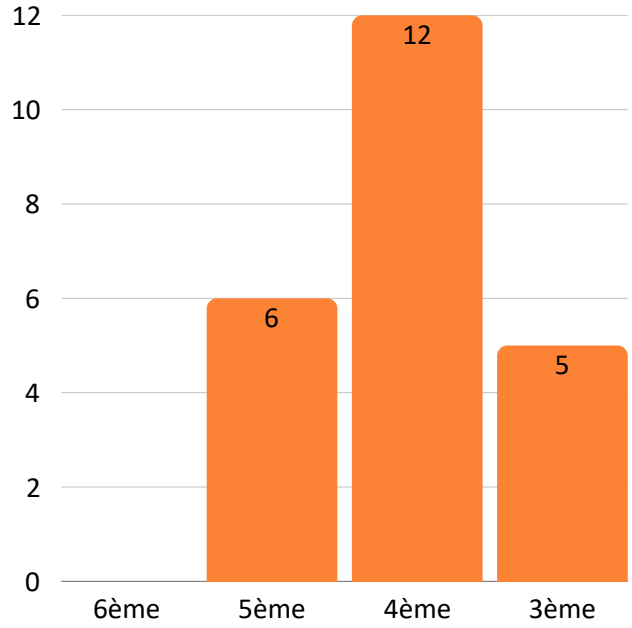
En dehors de sa relation à son père, Eva va mieux, et gagne en maturité. La vie de famille se passe mieux.

Proposition acceptée :
fin de l'accompagnement éducatif
Poursuite du travail psychologique en cours

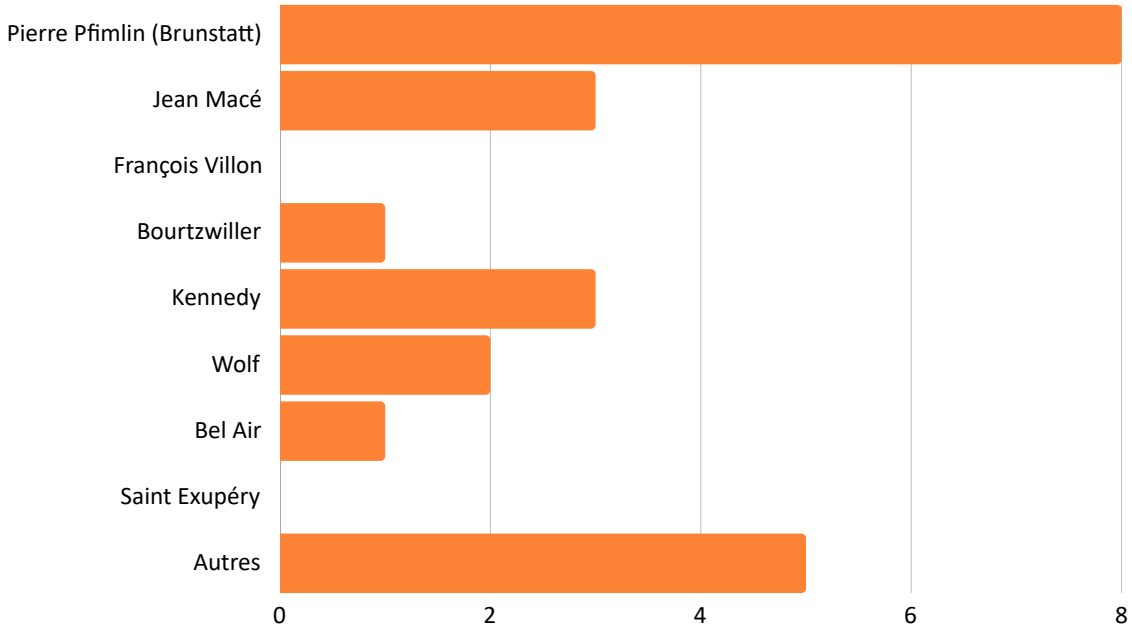
Classe Relais “La Parenthèse”

Sur l’année scolaire 2023-2024, la classe relais admis 23 jeunes, et a effectivement accueillis 22 jeunes (19 garçons et 4 filles). Ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes. Il est à noté que cette année, près de 75% des jeunes admis sont scolarisés en classe de 4ème et 3ème, et qu’il n’y a eu aucune admission pour des élèves de 6ème.

Niveau de classe des élèves admis



Nombre d’élèves admis selon le collège d’origine



Près de 80% des élèves accueillis viennent des collèges mulhousiens sur lesquels l’APSM intervient. Ce chiffre est en augmentation chaque année depuis maintenant 2 ans. La majorité des élèves accueillis en classe relais étaient initialement scolarisés au collège Pierre Pfimlin de Brunstatt, qui porte le dispositif classe relais. Cette année, 78% des élèves n’étaient pas bénéficiaires d’un accompagnement éducatif civil ou pénal. Cependant, l’équipe de la classe relais a repéré au moins 8 jeunes qui auraient pu bénéficier d’un accompagnement éducatif.

La parole aux éducs...

Classe relais “La Parenthèse”

En quoi consiste la classe relais ?

La classe relais est un dispositif rattaché à un établissement scolaire qui a pour vocation à accueillir de façon temporaire des collégiens en voie de déscolarisation et de désocialisation.

L’équipe pédagogique de la classe relais :

- La principale d’établissement et du dispositif : Mme DEGOUT, Principale du Collège de Brunstatt
- L’enseignante, coordinatrice du dispositif : Mme PEYRAT
- L’éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : Mme CASALE, qui intervient à mi-temps
- Une assistante d’éducation (rattachée au Collège de Brunstatt) : Mme FURLING
- Une assistante sociale scolaire : Mme BENDJEMA, qui intervient une fois par semaine lors des temps d’échanges sur les situations des élèves
- Un éducateur de prévention spécialisée : Mr WEISS, qui intervient à mi-temps en complément du mi-temps de l’éducatrice PJJ

Comment intégrer la classe relais ?

L’admission en dispositif Relais repose sur un engagement volontaire de l’élève avec l’adhésion des parents. La classe relais a pour cible les élèves de la cinquième à la troisième.

- Le collège d’origine de l’élève est force de proposition et rédige en accord avec les parents un dossier de candidature.
- Une commission d’admission se réunie et donne son avis sur les candidatures des élèves (il y a trois commissions durant l’année scolaire).
- Un entretien en classe relais est proposé à l’élève et à sa famille afin de reprendre les objectifs de sa venue.
- L’élève est admis au sein de la classe relais pour une durée de 4 à 6 semaines cela peut être renouvelable sous certaines conditions. Des bilans hebdomadaires sont transmis au collège d’origine.
- Enfin, l’élève retourne progressivement puis définitivement au collège. Pour cela plusieurs rencontres ont lieu avec l’équipe pédagogique du collège pour que le retour se déroule dans les meilleures conditions.

Comment est accompagné un jeune en classe relais ?

Les jeunes accueillis au sein du dispositif ont des profils variés (problèmes de comportements, absentéisme, perte de sens de la scolarité …), ils ont souvent besoin de soutien afin de les remobiliser dans leur scolarité.

Pour ce faire nous leur proposons des évaluations diagnostiques, qui sont proposées à l'arrivée de l'élève. Le but étant d'individualiser au maximum les apports pédagogiques à l'élève. Chaque semaine, l'élève en collaboration avec l'équipe travaille un objectif éducatif. Ce dernier peut être reconduit s'il n'est pas atteint.
Une fiche de suivi est réalisée de manière quotidienne, cela permet aux parents d'avoir une vision globale de la prise en charge de leur enfant.
Durant son passage en classe relais, le jeune bénéficie non seulement d'une pédagogie adaptée mais aussi de nombreuses activités. Le but étant de valoriser toutes les compétences des jeunes, et de travailler l'estime de soi. Cela a pour objectif de redonner du sens aux apprentissages, de redonner de la confiance et de se réapproprier les règles de la vie sociale et scolaire.

Durant l'année 2024, la classe relais a proposé plusieurs activités en partenariat :

- Intervention de la Maison des adolescents au sein de la classe.
- Prévention et addictions : intervention du CAP, du centre de planification.
- De la Boxe (Elan sportif).
- Du théâtre forum.
- Action de bénévolat à la banque alimentaire.
- De l'escalade.
- Des séances hebdomadaires de jeu d'échecs animées par l'éducateur de l'APSM.
- Plusieurs séances de menuiserie au sein des ateliers de l'APSM.



Exemple de création des élèves durant les séances de menuiserie

L'éducateur peut proposer des entretiens individualisés à l'élève lorsqu'il en ressent le besoin. La souplesse de la prévention spécialisée permet de proposer des temps hors classe relais à l'élève afin de travailler certains de ses objectifs.

Quel est le rôle de l'éducateur de prévention spécialisée au sein de la classe relais :

En collaboration avec les parents, l'éducateur va être force de propositions et utiliser les atouts du territoire d'origine du jeune (centre socio culturel, club sportif…). Certains jeunes bénéficient toujours de l'appui ou sont toujours en lien avec la prévention spécialisée après leur passage en classe relais.
Cette année, plusieurs jeunes bénéficiaient d'un suivi éducatif en milieu ouvert, ou étaient en attente d'un suivi. L'éducateur en prévention travaille conjointement avec les différents services de protection de l'enfance.
De nombreux élèves de passage en classe relais ont un suivi ou seront dirigés pour un suivi à la Maison des Adolescents, la présence de l'APSM au sein de la MDA est également un atout pour la continuité de l'accompagnement des jeunes.

Partenariat

Le partenariat, pierre angulaire de la démarche de prévention spécialisée, permet une réponse globale aux problèmes d'exclusion. Elle joue un rôle d'interface et de relais avec les autres acteurs du territoire. Sa participation aux politiques transversales la place dans un réseau partenarial. Une bonne connaissance des autres acteurs intervenant sur le territoire est indispensable.

Le travail de réseau, la collaboration inter-institutionnelle, la recherche des complémentarités, sont indispensables pour dépasser les clivages institutionnels, pour participer à la création du lien social, pour contribuer à la résolution de situations individuelles, pour monter des actions collectives et pour faciliter les passages de relais.



La parole aux éducs...

Partenariat

Les nouveaux arrivants et le partenariat

L'arrivée sur le territoire et les premiers contacts avec les partenaires sont des moments importants du travail en Préventions Spécialisée. Ce sont des instants qui peuvent avoir un impact très fort sur la suite de l'implantation au sein du quartier, et donc sur tout le travail à venir.

L'enjeux à mon sens d'un éducateur de prévention qui arrive sur un quartier est de sentir, comprendre, découvrir où il a atterri.
On parle toujours de temps d'adaptation pour un éducateur qui commence. Certains parlent de 8 mois, d'autre 1 an et pour d'autre de 2 ans.
Car à la vue de l'absence de mandat nominatif, il doit faire ses preuves, aller à la rencontre des acteurs de terrains, comprendre les enjeux du territoire, tout simplement s'implanter, faire partie "du paysage".
Pour cela quoi de mieux que d'aller à la rencontre des acteurs de terrain ?

Je vois le partenariat un peu comme une coquille de nautile, avec un point central, de commencement, duquel découle naturellement la suite. A chaque nouveau partenariat ouvert, ce sont les possibilités de travail et d'accompagnement qui s'ouvrent également, ainsi qu'une autre compréhension du territoire. À mon sens, ce nœud central est constitué des principaux lieux que fréquentent les jeunes : les établissements scolaires et les centres socio-culturels.

Face aux multiples acteurs de terrains qui sont présents (Établissements scolaires, Mission Locale, Centre sociaux, club de sports, épiceries, restaurants, …) il est nécessaire de prioriser. Avec tous ces endroits qui accueillent des jeunes, comment faire pour ne pas se perdre ? Par où commence-t-on ? Suivre l'existant et comprendre les liens créés entre les partenaires et nos collègues est une étape obligatoire. Tous ces acteurs locaux peuvent nous apporter leur savoir-faire et leur connaissance du quartier. Nous devons donc faire nos preuves, expliquer et réexpliquer nos missions.
Le jeu d'équilibre alterne entre questionnements à poser, afin de comprendre au mieux les liens partenariaux, sans toutefois être trop intrusifs. Car le second enjeu pour des nouveaux arrivants est de réussir à se faire identifier, sans toutefois être perçus comme des remplaçants de ce qui existe déjà, ou des inquisiteurs, venus remettre en cause les pratiques.
Le territoire sur lequel nous sommes arrivés est vaste, tout autant que son tissage partenarial. Il a donc été nécessaire de s'adapter à l'historique existant entre l'APSM et les partenaires.
Coteaux : Cette partie de notre territoire d'intervention a une longue histoire avec l'APSM. Nous avons donc facilement pu nous appuyer sur nos collègues, largement implantés et reconnus. Cette cooptation est importante tant pour les partenaires que pour les jeunes.

Quelque temps après mon arrivée, ma collègue me conduit au Local, partie du centre socio-culturel qui accueille les adolescents. Peu après notre arrivée, elle s'engage dans une discussion avec un groupe de jeunes, me laissant seul dans la salle. Un jeune s'approche de moi et me salue :
« Tu es un nouvel animateur ?
-Non, je suis un nouvel éducateur de l'APSM, je viens d'arriver.
-T'es un collègue à Manon et Mathieu, c'est ça ? »

Dans le centre socio-culturel la posture de nouveaux arrivants est de se caler aux pas d'un collègue plus expérimenté, afin d'éviter les impairs évoqués plus haut. C'est encore plus vrai dans les établissements scolaires, avec lesquels les partenariats peuvent parfois être plus fragiles. Être en posture d'observateur est alors nécessaire pour percevoir jusqu'où nous pouvons aller dans nos interventions.

Dornach et Bel Air : Si nos collègues connaissaient certains des partenaires, le lien n'avait pas pu être entretenu par manque de temps et de moyens humains. Nous avons donc convenu de reprendre contact avec les partenaires de manière très progressive, comme s'il s'agissait d'un début de partenariat. Néanmoins, les enjeux étaient les mêmes : comprendre comment la structure délimite son champ d'action et de compétence, sans pour autant paraitre inquisiteur. Nous avons donc décidé de nous y rendre une à deux fois par semaine, en suivant toujours le même protocole : se présenter à l'accueil en ayant fait la queue si nécessaire, attendre que l'hôtesse s'assure auprès de l'animateur que nous pouvions le rejoindre, aller directement dans la salle d'activité.

Il est arrivé que nous nous rendions au centre socio-culturel et que l'animateur ne soit pas disponible, en réunion ou en sortie. Nous décidions donc de repartir. Ces aléas font aussi partie intégrante de la prise de contact, pour apprendre à travailler ensemble.

Progressivement, ce processus s'est allégé. Les différentes hôtesses d'accueil n'appellent plus l'animateur présent avant que nous descendions le rejoindre. Nous pouvons également évoluer librement au sein de la structure. Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons été amenés à accompagner un groupe de jeunes majeurs dans la réalisation puis la vente de pâtisseries, sur demande de l'animateur qui accompagne ce groupe.

C'est sur proposition du centre social également que depuis le début du mois de novembre, nous expérimentons des temps de passage ritualisés sur un des créneaux horaires pendant lesquels il accueille des jeunes.

Le travail en partenariat fait partie de l'ADN de la prévention spécialisée. Il est donc indispensable que ce travail soit construit et perçu comme un échange, un apport mutuel de compétences et de points de vue.

En tant que nouveaux arrivants, la période d'observation est primordiale pour savoir comment se positionner face à des acteurs différents, avec des sensibilités et, probablement, des perceptions différentes de notre présence.

Baptiste et Hugo, éducateurs spécialisés

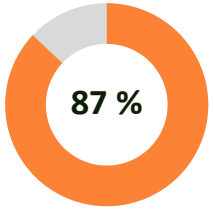
Service Contrat Jeunes Majeurs

Evaluation, relais

110 demandes



de jeunes directement confiés à l'ASE



des demandes qui aboutissent à un CJM

L'année 2024, comme 2023, est marquée par une augmentation des demandes d'évaluation et de relais. Pour rappel, sont évaluées les demandes de jeunes n'étant plus pris en charge par l'ASE au moment de la demande de CJM, et sont considérés comme des relais, les situations des jeunes encore pris en charge par l'ASE. Evaluation et relais confondus, l'augmentation en 2024 est de 61% par rapport à 2022 et de 48% par rapport à 2023.

Les référentes CJM traitent en moyenne 3 demandes d'évaluation pour 7 demandes de relais. Sur les 76 relais de l'année 2024, 28 tuilages (préparation du relais en amont du rendez-vous de signature) ont pu se faire. Près de 90% des jeunes se voient attribuer un CJM, chiffre en hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de situation étant en hausse, le nombre de rendez-vous l'ai forcément également, tout comme le taux de rendez-vous non honorés, qui passe de 5% à 10% en 2024. La plupart des rendez-vous se font au service, principalement pour des raisons logistiques : accès à un ordinateur avec une connexion internet, accès à une imprimante, etc. De même, si l'intérêt des visites à domicile ne fait aucun doute, l'exiguïté des logements des jeunes fait qu'il est souvent difficile de mener des entretiens à domicile.

1498 entretiens proposés
dont **1356 honorés**

Près de 25% des RDV ont lieu hors du service

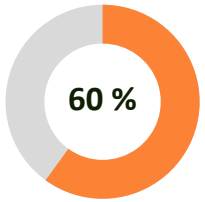
Accompagnement individuel

En 2024, 110 jeunes ont été accompagnés, contre 84 l'année précédente, soit une hausse de 30%. Ces chiffres confirment la hausse d'activité du service. Le nombre de filles bénéficiaires d'un CJM est en légère baisse : les garçons représentent 65% des jeunes accompagnés, et les filles 35%.

110

jeunes accompagnés





d'anciens jeunes MNA



7 jeunes sur 20 sont des filles

La part d'anciens jeunes MNA est en hausse constante depuis maintenant plusieurs années. Fin 2024, la part de ces jeunes tendait encore à augmenter. Les sollicitations pour les jeunes de droit commun est en berne sur le second semestre 2024, ce qui se traduit par seulement une dizaine d'évaluation et de relais.

Durée moyenne de l'accompagnement :

10 mois



Plusieurs jeunes rencontrés en 2024 dans le cadre du CJM présentaient un handicap, ou une pathologie psychiatrique. 4 jeunes sur les 110 accompagnés bénéficient d'une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé). Dans le cadre de nos accompagnements, nous constatons une recrudescence des problématiques de santé mentale, et nous repérons beaucoup de jeunes qui présentent un handicap.

La durée moyenne de l'accompagnement en CJM est en légère augmentation, passant de 9 à 10 mois. Sur 46 fins de CJM actés en 2024, 30% de situations ont fait l'objet d'un relais vers un partenaire. Dans presque 1 situation sur 3, la prévention spécialisée est sollicitée.

L'âge moyen de sortie du CJM est fixé à 19 ans. Chaque jeune se voit proposer en moyenne 13 rendez-vous.

46

fin de prise en charge

30%

des situations ont été réorienté vers des partenaires si besoin

Actions collectives

8

Atelier bientôt majeur



106 inscrits
30 participants

8

Jeu du budget



67 inscrits
38 participants

A l'instar des années précédentes, les référentes CJM ont organisé le "Jeu du budget". Action collective destinée aux jeunes entre 17 et 21 ans, elle vise à les sensibiliser à la gestion financière et administrative, par un support ludique type jeu de l'oie. Les établissements d'accueil inscrivent directement les jeunes auprès de l'APSM. Cette année, 3 sessions sur les 11 prévues ont été annulées faute de participants, voir d'inscrits. Les sessions se déroulant en journée, pendant les congés scolaires, sont souvent complètes.
L'année 2024 a été marquée par la reprise par l'APSM de l'animation de l'Atelier Bientôt Majeur. Destinée aux jeunes, le mois de leur 17 ans, il était auparavant porté par l'ASE, qui l'animait dans les locaux de l'APSM. Les référentes CJM y participaient pour présenter le CJM. Sur les 10 séances prévues en 2024, 2 ont été annulées par l'ASE. Le taux de participation à l'année est de 28%, contre 42% en 2023.

Pour la première fois, les référentes CJM ont organisé un mini séjour au cours de l'été 2024. Initialement organisé en partenariat avec l'APSC, le camp s'est finalement organisé avec uniquement des jeunes et des équipes de l'APSM.
L'action, intitulée « Dans ma bulle », a permis à 3 jeunes majeures de partir 2 jours dans les Vosges, afin de rompre avec l'isolement, de développer des compétences relationnelles, de s'éloigner symboliquement de leurs soucis quotidiens. Les activités, comme la randonnée et la méditation, ont favorisé leur bien-être mental et leur engagement. Cette expérience a été enrichissante tant pour les jeunes filles que pour les référentes CJM, qui ont repéré un vrai besoin d'associer l'accompagnement éducatif dans le cadre du CJM à un accompagnement thérapeutique.

Outre ce séjour, des actions de renforcement des liens, de développement de l'autonomie ont eu lieu : atelier cuisine, actions destinées à rompre l'isolement, à développer l'ouverture vers l'extérieur, la découverte de loisirs gratuits.

+26

actions collectives
dont 1 mini séjour



La parole aux éducs...

Service Contrat Jeunes Majeurs

Retour sur l'Assemblée Générale de l'APSM le 26 septembre 2024

Notre îlot de présentation du dispositif Contrat Jeunes Majeurs avait pour objectif de créer la rencontre entre nos partenaires et des jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif. Il s'agissait ainsi de confronter leurs perceptions respectives de la majorité lorsqu'on est un enfant issu de l'ASE. Pour ce faire, nous avions constitué un groupe mixte de 4 jeunes souhaitant en toute transparence partager leurs expériences de jeunes adultes en Contrat Jeunes Majeurs. Différents partenaires en lien avec la jeunesse étaient présents tels que la MDA, la PJJ, la mission locale mulhousienne, l'association SURSO, le mouvement du nid, le service social en faveur des élèves, le secteur ainsi que nos collègues directs de prévention spécialisée.

Pour favoriser le débat entre jeunes et professionnels, nous nous sommes appuyés sur le tirage au sort de questions relatives à notre thématique ; nous en retiendrons 3.

Arriver à la majorité, ça fait...

- Peur
- On se sent lâché dans la nature et perdu
  On n'est pas encore un adulte, on n'est pas prêt
- Sentiment de solitude
- Quelque part, on a hâte aussi

Professionnels, partenaires



- On ne sait pas en avance si on pourra avoir un contrat jeune majeur et cela génère beaucoup d'angoisse car on sait qu'on n'est pas prêt à gérer tout seul
- On ne sait pas ce qui va nous arriver, on a du mal à nous projeter et du coup on a envie par moments de baisser les bras
- On est impatient de pouvoir prendre nos propres décisions sans attendre l'autorisation d'un tiers
- On se sent plus libre mais on sait aussi qu'il faudra assumer nos erreurs seul.
- Plus personne ne fera à notre place

Jeunes

Citer 3 difficultés quand on est un jeune issu de l'ASE

- L'arrêt de la prise en charge est déstabilisant car on perd ses repères (lieu de placement, habitudes, amis…)
- On doit affronter les choses seuls sans soutien familiale
- Le placement et la vie en collectivité peut être difficile mais ça a le mérite d'exister.

Professionnels, partenaires

- L'image que l'on renvoie quand on est un enfant placé, c'est très difficile à porter. On est assimilé à des délinquants
- On est jugé par les autres qui soit nous évitent, soit nous plaignent.
- On a peur de l'avenir car on sait qu'on n'a pas de filet de sécurité comme les autres jeunes en famille
- La question de l'attachement : lorsqu'enfin ou s'ouvre un peu et on fait confiance, l'éducateur part. Il y a un turnover important dans les foyers et c'est dur de s'attacher aux personnes et du jour au lendemain, les sortir de ta vie
- Il faut continuellement s'adapter aux éducateurs qui changent et n'ont pas les mêmes exigences et personnalités.

Jeunes



Comment est-on préparé à la majorité ? D'après vous, est-on bien préparé ?

- On est pas bien préparé car tout est fait à notre place pour que ça aille plus vite ; en foyer les éducateurs n'ont pas le temps.
- En famille d'accueil ce n'est pas une question de temps mais on fait tout à notre place même nos machines de linges ; du coup, on ne sait pas si on sera capable une fois seul et ça angoisse beaucoup
- On est perdu pour tout ce qui concerne les papiers.
- On ne sait pas trop vers qui aller une fois majeur.

Jeunes

- Les jeunes sont plus ou moins bien préparés
- Trop de tâches sont réalisés à la place du jeune
- Les éducateurs en prise aux urgences, devraient néanmoins engager un vrai travail pour préparer le jeune à la majorité
- Le jeu du budget est un bel outil
- Il y a encore des progrès à faire

Professionnels, partenaires

Sur certains items, les jeunes ont pu ouvrir davantage notre champ de compréhension et nous sensibiliser à certaines difficultés souvent banalisées. À titre d'exemple, l'image véhiculée de par le statut d'enfant placé est quelque chose de lourd à porter qu'il leur faut parfois cacher par peur du jugement.
Sur la majorité des points échangés notamment relatifs à la préparation à cette majorité, professionnels et jeunesse se rejoignent ; pour diverses raisons qu'il peut être intéressant de repérer, beaucoup de tâches sont réalisées à la place des jeunes et non avec. A la majorité, ils se retrouvent vite perdus sans une lisibilité claire des instances susceptibles de pouvoir les soutenir une fois adulte.
Même si de nombreux acteurs en lien avec la jeunesse se préoccupent de ces questions et travaillent à la création d'outils en ce sens, il reste encore des progrès à faire pour équiper et préparer cette jeunesse aux exigences de la vie d'adulte.

Fatiha et Stéphanie, assistantes de service social

Conclusion

L'année 2025 s'annonce riche en partenariats et en projets tant pour la Prévention Spécialisée que pour les CJM.

En ce qui concerne la PS,
Aux niveaux des partenariats,

- Avec les FAE, une première rencontre a été réalisée fin janvier avec le foyer Marie Pascal Péan , le foyer René Cayet et le foyer des Hirondelles : la question de fond a été de savoir comment pouvons nous être ressource pour les jeunes placées en institution lorsqu'ils/elles sont en fugue, en danger sur un de nos quartiers couvert, en préparation de la fin du placement… tout cela en s'appuyant sur la spécificité de la Prévention Spécialisée en lien avec les jeunes et leurs familles.
- Avec le Parquet mineurs et les juges pour enfants, concernant la prostitution des mineures. Grâce à la mise en place d'un copil opérationnel prostitution des mineurs. L'objet de ce COPIL élargi (les FAE, Thémis, la déléguée aux droits des femmes, le GHRMSA, l'éducation nationale, les avocats, la police, la gendarmerie, le Mouvement du Nid, le Lieu) est de se connaître, d'identifier nos leviers d'action, et définir un COPIL plus opérationnel et plus restreint ; le but étant d'arriver à protéger ces jeunes filles.

Au niveau des projets, deux axes nous paraissent essentiels pour l'année à venir : le diagnostic de territoire et le travail autour des entretiens avec les familles.

- Concernant le diagnostic de territoire, une formation est programmée cette année ainsi que l'accompagnement des différentes équipes de site dans sa mise en œuvre.

Ce travail sera facilité par l'utilisation du logiciel TRAJECT, dont nous pourrons bénéficier grâce à notre adhésion au CNLAPS. Cet outil nous permettra d'avoir une meilleure lisibilité des actions et de leur impact, à la fois sur le parcours des personnes accompagnées et sur la transformation des territoires d'intervention.

- un projet d'intervention auprès des familles, axé sur le soutien à la parentalité et l'accompagnement éducatif d'inspiration systémique. Il s'agira d'un co-intervention entre la/le collègue en lien avec la famille et celle formée en systémie. L'objectif final est de permettre aux familles de trouver leurs propres solutions et de les accompagner dans leur mise en œuvre, avec la possibilité d'un suivi ultérieur. Nous ne ferons pas de thérapie familiale.

En ce qui concerne l'équipe des contrats jeunes majeurs, 2025 s'annonce également comme une année riche et importante :

- une nouvelle cheffe de service et un fonctionnement revisité.
- une reprise de l'Atelier bientôt majeur avec la création de nouveaux outils.
- la construction de ponts, de mise en lien entre la Prévention Spécialisée et les Contrats Jeunes Majeurs.
- une nouvelle politique Jeunes Majeurs de la CEA.

Annexe : Organigramme

